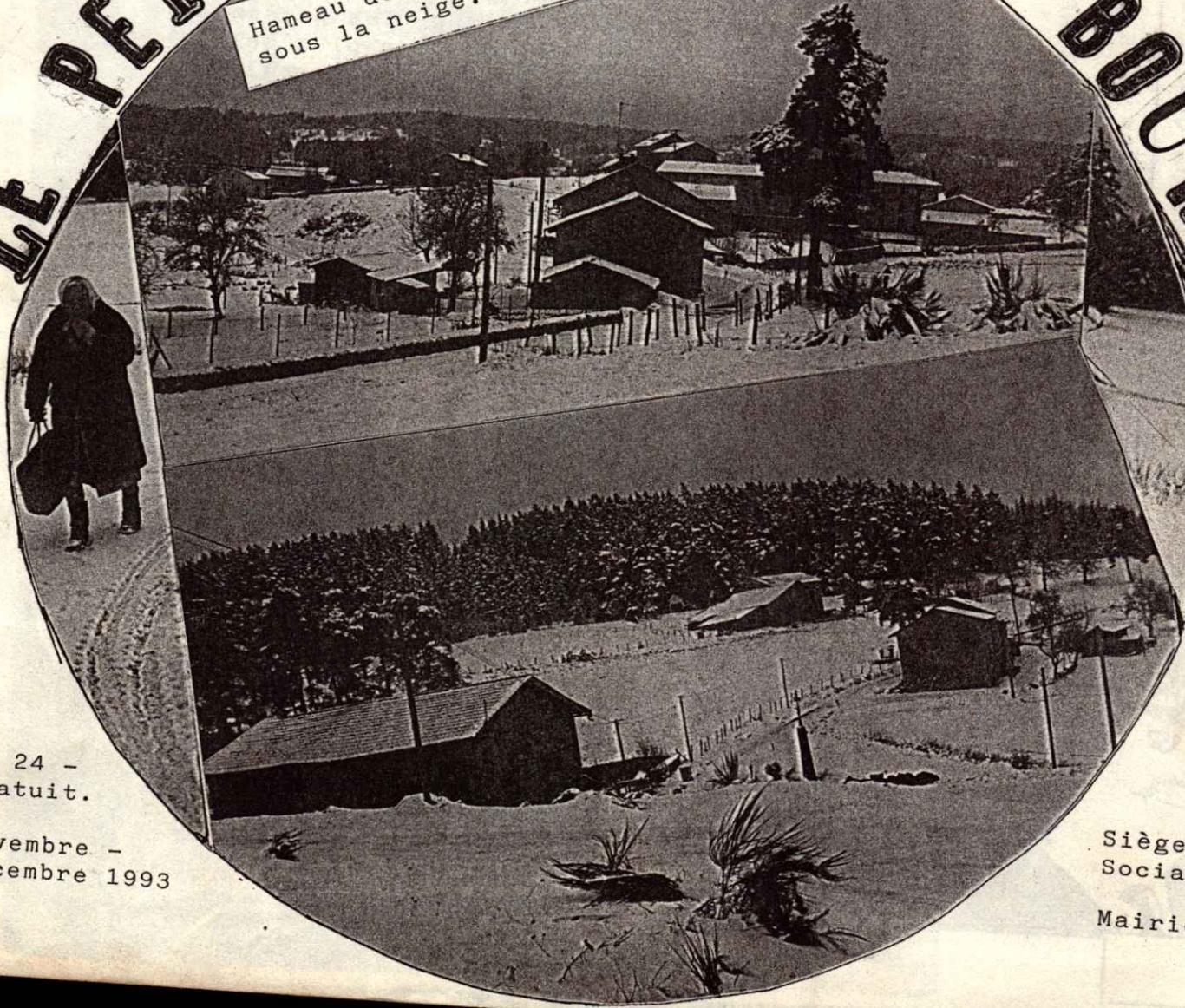




Le pessimisme est d'humeur;
l'optimisme est de volonté.
ALAIN.

LE PETIT JOURNAL DU BOURG

Hameau de La Bardelle (1992)
sous la neige.



N° 24 -
Gratuit.

Novembre -
Décembre 1993

Siège
Social :
Mairie

La Pomme de Discorde

ERIS, chez les Grecs, déesse de la Discorde
Furieuse de n'avoir été invitée
Au beau mariage de Thétis et Pelée
Jura de semer, en ce lieu, le désordre.

Tous les autres dieux et déesses étaient là.
Il y avait Aphrodite, Héra, Athéna.
Des grands nul ne manquait; il fallait pour Eris
Se venger de l'affront infligé par Thétis.

Mais quel stratagème, quelle ruse employée
Pour mettre la panique dans cette assemblée.
Une idée lui vint : répandre la mésentente
Parmi les superbes divinités présentes.

Sa vengeance, pour réparer enfin l'injure
Se manifesta sous la forme d'une pomme,
Une pomme en Or sur laquelle, était, énorme
Inscrit "A LA PLUS BELLE", très mauvaise augure.

Elle la jeta sur la table du banquet
Autour de laquelle tout "l'Olympe" se pressait.
Les trois divinités, de toutes, les plus belles
Se la disputèrent et se cherchèrent querelle.

Et l'on dût faire appel, pour les départager
Au jugement de Pâris, un jeune berger.
Son choix se porta sur la magnifique Aphrodite
Puis tout s'enchaîna par la suite, très, très vite.

Et la guerre de Troie eut lieu.

Moralité

Cause de désaccord, sujet de querelle
Rumeur, mensonge, bruit, toute chose cruelle
Sont à bannir ; évitons l'huile sur le feu
Et la "Guerre de Troie" n'aura pas lieu.

JMR

NB : Référence : l'Illiade et l'Odyssée d'Homère.
Eris déesse grecque correspond à Discordia chez les
latins. - Athéna à Minerve - Héra à Junon
- Aphrodite à Vénus.



III) Histoire de la poste à Saint Bonnet Le Bourg :

Nota : Nous utiliserons les abréviations suivantes :

SBB : Saint Bonnet Le Bourg

SGL : Saint Germain L'Herm

SBC : Saint Bonnet Le Chastel

CM : Conseil municipal

Nous savons qu'en 1767 existait un courrier à cheval entre Arlanc, Ambert et Clermont. Il en existait probablement un entre Saint Germain L'Herm et Issoire et Clermont, là où des bureaux de poste étaient implantés.

La "ferme des postes" était alors toute puissante et voyait d'un mauvais oeil ceux qui évitaient ces bureaux, soit pour aller plus vite, soit pour satisfaire quelques privilégiés ... Ce qui ne veut pas dire que le "bon peuple" n'en profitait pas aussi à l'occasion;;;

Le 19ème siècle voit l'installation de bureaux de poste un peu partout dans nos campagnes, mais nous l'avons déjà vu, à la fin de la restauration (vers 1830), la poste n'existait pas dans nos campagnes. Tout homme, à condition d'avoir de bons jarrets pour courrir 20 à 40 kms par jour et en même temps de savoir lire et écrire pouvait postuler avec succès. L'uniforme, blouse toile bleue à col rouge rabattu fut imposé à partir de 1835.

En 1842, pour surveiller ces agents toujours sur les routes, un corps de brigadiers facteurs fut créé pour la vérification des sacoches et la lutte contre l'ivrognerie. Des régions comme le Livradois ne furent pas parmi les plus gâtées. Nos élus locaux durent faire preuve de beaucoup d'opiniâtreté pour posséder leur propre service postal journalier.

Nous pourrons nous en rendre compte à la lecture de quelques rapports de conseils municipaux à partir de 1872.

Le 24 Août 1872

Il est question de créer "un établissement de poste aux lettres" à SBC qui desservirait également SBB. Notre Conseil municipal demande le rattachement à notre chef lieu de canton pour éviter une perte de temps supplémentaire de 24 heures.

Peu de temps après, il réaffirme cette même intention faisant remarquer que le service de SBB et de SBC par un même facteur devient impossible car le facteur ne se contente plus de distribuer les dépêches mais perçoit aussi des quittances d'assurance et autres effets. Si jusque là, la chose était possible "à peu près" c'était bien grâce au concours bienveillant de la population qui voulait bien aider "nos malheureux facteurs".

C'est donc un refus formel d'être rattaché à SBC, mais notre CM espère bien que cette décision ne nuira en rien à la création du bureau de SBC !...

Le 01 Mars 1896

Le CM examine une pétition de plusieurs négociants d'Aix La Fayette qui tendrait à faire fixer le départ du courrier d'Issoire à SGL immédiatement après l'arrivée à Issoire de l'express de Paris.

Cette mesure ne permettrait pas à notre facteur d'attendre le courrier venant d'Arlanc qui n'arrive à SGL que vers 1 heure de l'après-midi. Pour 2 ou 3 heures gagnées d'un côté, on en perdrait 24 de l'autre. Notre CM se déclare donc pour le statu quo.

Le 20 Février 1902

Le CM propose de faire passer par SBB le courrier qui fait le service entre Arlanc, SGL et Issoire, après achèvement des tronçons de route intéressés (SBB - SBC et notre D 999).

Le 01 Novembre 1902

Notre maire NIGOND fait remarquer qu'une lettre partant d'Ambert ou d'Arlanc ce jour arrive vers 1 heure 30 du soir à SGL, après le départ du facteur de SBB. Cette lettre ne parvient à son destinataire que le lendemain soir.

Il renouvelle la proposition du 20 Février. Notre facteur n'aurait plus à faire 14 kms chaque jour pour aller chercher le courrier à SGL. Du coup, la création d'un bureau de facteur receveur pourrait être envisagé à SBB. Notre facteur pourrait assurer à la fois le service du bureau et de la distribution "rendant ainsi d'immenses services à une population si mal partagée jusqu'à ce jour au point de vue postal".

Le CM profite de cette occasion pour attirer l'attention de l'administration des postes sur la "proximité de la gare de St Sauveur et de SGL, distante de 14 KMs".

Il demande que soit tenu compte de cette situation topographique si un remaniement des services devenait un jour ou l'autre nécessaire.

Le 30 Novembre 1902

Rappel de la délibération du 01 Novembre et demande d'une cabine téléphonique qui "éviterait que la commune soit isolée complètement durant les longs mois d'hiver". Il suffirait de relier SBB à la ligne de SBC à SGL qui passe à 800 mètres seulement.

Le 14 Février 1904

Même délibération que celle de 1902. L'administration des postes a décidé de mettre en adjudication un service de transport de dépêches par automobile entre Issoire et Arlanc.

Le 26 Février 1905

Le maire informe son CM que la cabine téléphonique est acceptée à condition que la commune fournisse le local et prenne à sa charge les frais de gérance et de distribution des télégrammes. Le CM est d'accord.

Le 12 Août 1906

Mêmes voeux que ceux exprimés en 1902. Nos "chemins" d'intérêt communal (n° 5 et 132) sont en état... Nous devons avoir satisfaction le 01 Janvier 1905.

Le 30 Septembre 1906

Le CM se fait l'écho du mécontentement de la population ... et notamment du retard que met à parvenir la correspondance d'Ambert, Marsac, Arlanc, St Sauveur, localités avec lesquelles la commune est en relation quotidienne. Il suffirait que le départ de SGL, du facteur qui dessert SBB fut reporté d'une heure à 1½ h après l'arrivée du courrier d'Arlanc vers 1 heure de l'après-midi... Ainsi le courrier d'Arlanc arriverait à SBB en même temps que celui d'Issoire et ne subirait plus un retard de 24 heures.

Le 18 Novembre 1906

L'administration des postes, d'une part s'oppose à retarder le départ de SGL du facteur desservant SBB jusqu'à l'arrivée du courrier d'Arlanc, d'autre part, ajoute qu'il y a peu d'espoir que la demande relative au passage par SBB du courrier Arlanc-Issoire soit satisfaite à cause de l'augmentation exagérée réclamée par l'entrepreneur de service.

Le CM renouvelle sa demande de création d'un bureau de facteur receveur à SBB dont "le service de distribution des correspondances exige une tournée moyenne de 40 Kms posant de sérieux problèmes, surtout l'hiver".

Le 11 Août 1907

Le CM examine l'utilité incontestable d'une future boîte

aux lettres qui serait établie au Boucheron. Il y a là, 15 habitants, une école mixte, un petit commerce, un marchand de vin en gros, plusieurs maçons et tailleurs de pierre et un commerce de bois actif.

Le Boucheron aura sa boîte aux lettres l'année suivante. Il lui en coûtera 40 francs.

Le 26 Février 1908

La sous-préfecture d'Ambert autorise la création d'un établissement de facteur receveur à SBB. Le loyer de l'immeuble ne doit pas dépasser 250 francs par an sinon la commune s'engagera à payer l'excédent. Le bureau doit être ouvert au public le 01 Juillet 1908.. faute de quoi il serait attribué à une autre commune !...

Le 07 Février 1909

Notre maire, M. NIGOND rappelle que M. CHAPELLE se refuse à continuer la gérance de la cabine téléphonique malgré son mandat de 5 ans pris en 1906. Le CM décide de ne pas lui faire payer des dommages et intérêts et de confier la gérance de la cabine au facteur receveur après son transfert, aux frais de la commune, dans le bureau de poste.

Le CM vote la somme de 28 francs 15 de dépenses pour payer les frais occasionnés par la fête organisée pour l'ouverture du bureau du facteur receveur.

Le 18 Avril 1909

Le CM considère que la tournée de distribution du facteur receveur est trop longue et prive ainsi le bureau et la cabine téléphonique de leur titulaire pendant tout l'après-midi. Il demande que la tournée des facteurs soit révisée dans le but d'alléger la distribution du facteur receveur.

Le 25 Février 1912

Le CM demande qu'une boîte aux lettres soit installée à Dijustes qui "était traversé par le passage du courrier de SGL à Arlanc avant l'ouverture de notre bureau de facteur receveur".. et de rappeler que Dijustes compte alors 60 habitants, 19 maisons et que c'est le centre d'un groupe de hameaux distant de 3 kms en moyenne du chef lieu (au total 130 habitants et 140 maisons !...).

Le sous-préfet d'Ambert donnera son avis favorable le mois suivant.

Le 24 Novembre 1912

Devant le nombre de messages téléphonés toujours croissant, le CM décide de porter à 80 francs le salaire du porteur de télégrammes qui se montait à 50 francs.

Le 27 Février 1927

L'administration centrale envisage la fermeture de notre bureau de poste. Le maire expose alors les inconvénients d'une telle mesure qui obligerait les veuves, blessés de guerre, etc... à faire de gros déplacements. Il attire l'attention sur les belles perspectives d'avenir de la commune : "admirablement exposée, entourée d'une ceinture de forêts, SBB attire chaque année des touristes de plus en plus nombreux pour une cure d'air merveilleux... son importance ira en augmentant et amènera une augmentation du rendement du bureau de poste". Le CM demande donc le maintien du bureau et renouvellera sa demande le 11 Octobre 1927.

Le 04 Février 1934

Mise à la retraite de notre facteur rural. Monsieur FENEYROLS qui a posé sa candidature à ce sujet, qui habite depuis plus de 15 ans dans la commune et qui offre toute garantie d'honorabilité, le remplacera.

Le 02 Décembre 1934

Renouvellement du bail de la maison ALLEZARD servant de bureau de poste. Le loyer annuel étant de 1000 francs et l'administration

ne pouvant prendre à sa charge que 750 francs, la commune payera annuellement 250 francs soit une augmentation de 100 Francs par rapport au bail précédent.

Le 28 Avril 1938

Acquisition de la laiterie VAISSE pour l'installation du nouveau bureau de poste. Prix de l'immeuble : 60.000 francs.

Vue la situation financière de la commune, le CM demande à Monsieur le Préfet de vouloir bien, en raison de l'urgence, déclarer d'utilité publique la dite acquisition.

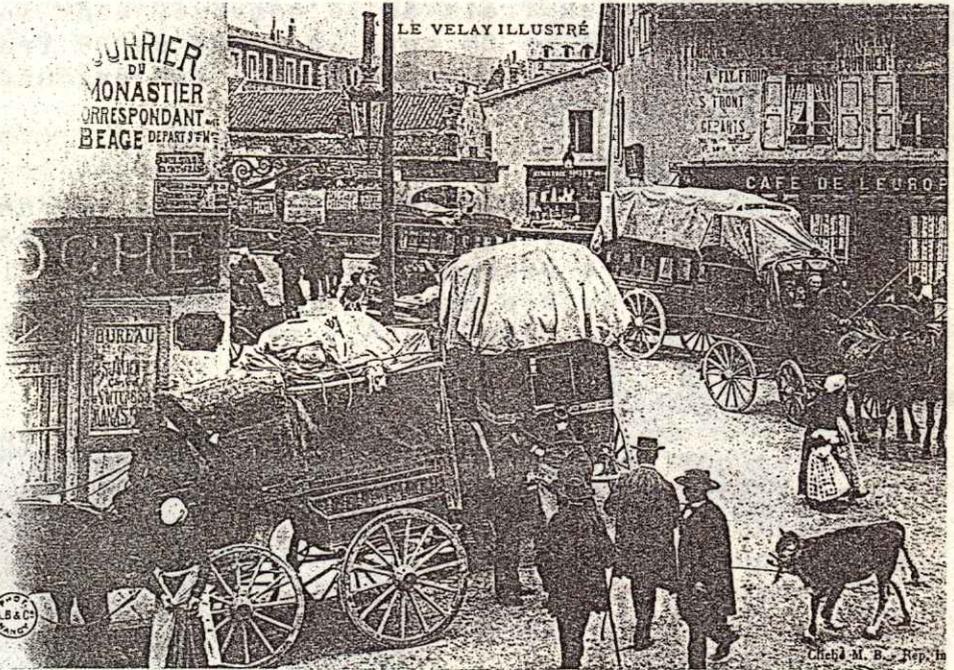
Le 10 Octobre 1955

Monsieur RAYMOND, notre porteur de télégrammes, âgé de 74 ans, malade, donne verbalement sa démission, aussitôt acceptée.

Il sera remplacé par l'épouse de Monsieur GRENIER et son salaire sera de 24.000 francs par an.

LE PUY : Le départ des courriers, au quartier Saint Jean

Courriers, au Quartier Saint-Jean - Centre des bureaux des principales communes - Siège des bureaux des principaux



Conclusion : C'est un fait, l'administration centrale a toujours été très tenté de rattacher notre commune, soit à SGL, soit à SBC....

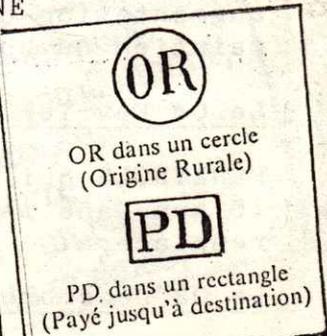
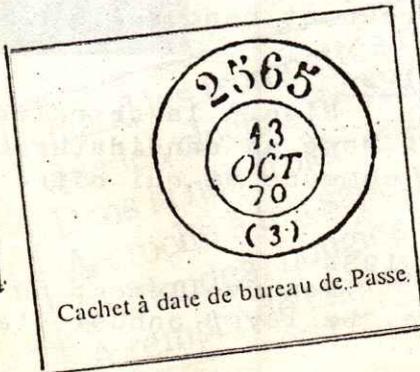
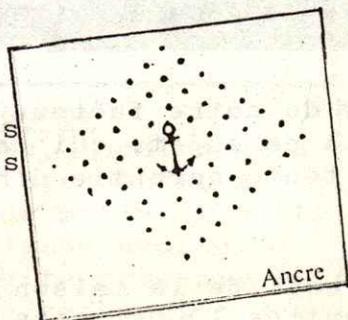
Nos ancêtres eurent toujours affaire à une administration centrale soucieuse à la fois de satisfaire les besoins des gens et ses faibles budgets.

Grâce à leur ténacité et à leur patience, nos ancêtres surent se faire finalement écouter et nous ne pouvons que leur en être très reconnaissants.



Pierre VEDRINE

Quelques oblitérations se rencontrant sur les premiers timbres de France.



POSTE et TELEGRAPHE



HAVERGNE - Saint-Bonnet-le-Bourg - Vue du bureau de poste - E. Bouché, photographe officiel - 11, rue de la Poste

De Gauche à Droite : ROBERT (père de Mme ROURE) - Jean BOFFOCHER - Annette ROUVET - Alfred THIOLAS - Claudia VERNET - Germaine VERNET - Paul VERNET - Mr ROURE (facteur) - Marcel TERRY (petit) - Mr FOURVEL (le bon dieu) - Maria ROURE - Adeline MAYET - Eugène ALLEZARD (receveur) - Prosper THIOLAS - Charles TERRY - Ernest THIOLAS - Joseph THIOLAS - Pierre TERRY (assis)

Maison TERRY (aux alentours de 1912) Ce bureau du facteur-receveur a été ouvert le 04 Août 1908.

Quelques timbres de FRANCE, des débuts à 1945.



Type Paix
1932 - 1933



Type Mercure
1938 - 1941



Type Iris
1939 - 1941



Type Pétain
1941 - 1942



Type Louis Pasteur
1923 - 1926



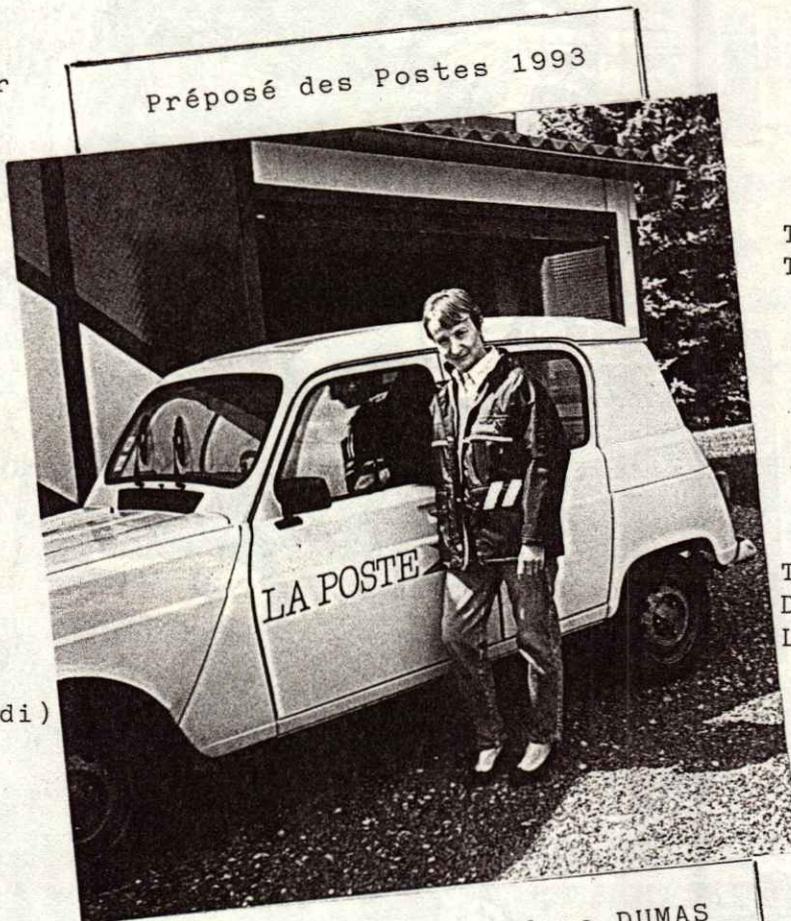
Type Semeuse
1907 - 1920



Type Cères (agrandi)
Non dentelé
1849 - 1850



Type Napoléon III
(agrandi) Non
dentelé. 1853 - 1860



Type Arc de
Triomphe. 1944



Type Marianne de
Dulac (ou de
Londres) 1945



Type Marianne
de Gandon
1945 - 1947



Napoléon III (agrandi)
Dentelé. 1863 - 1870

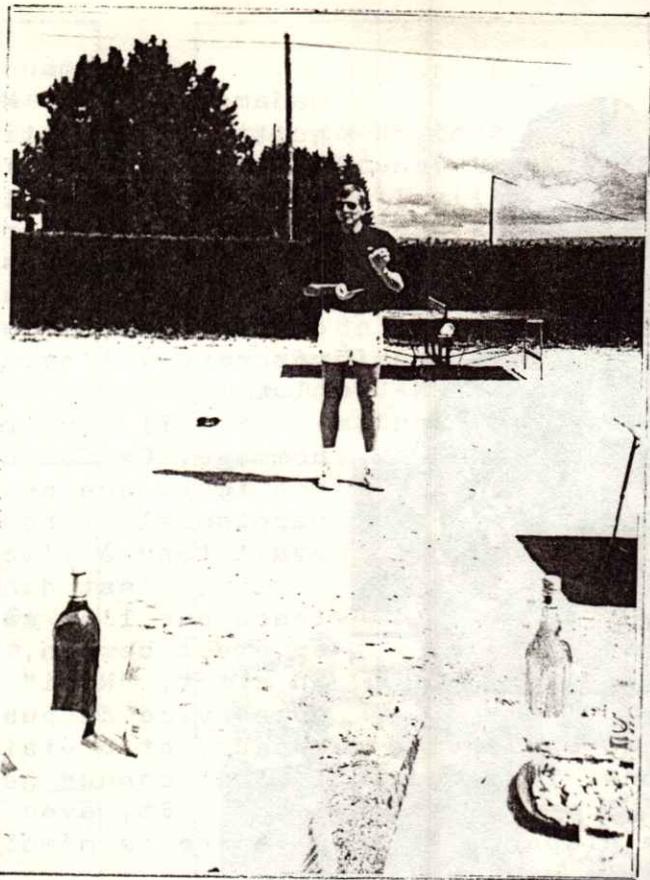


Groupe allégorique
Paix et Commerce
1876 - 1878

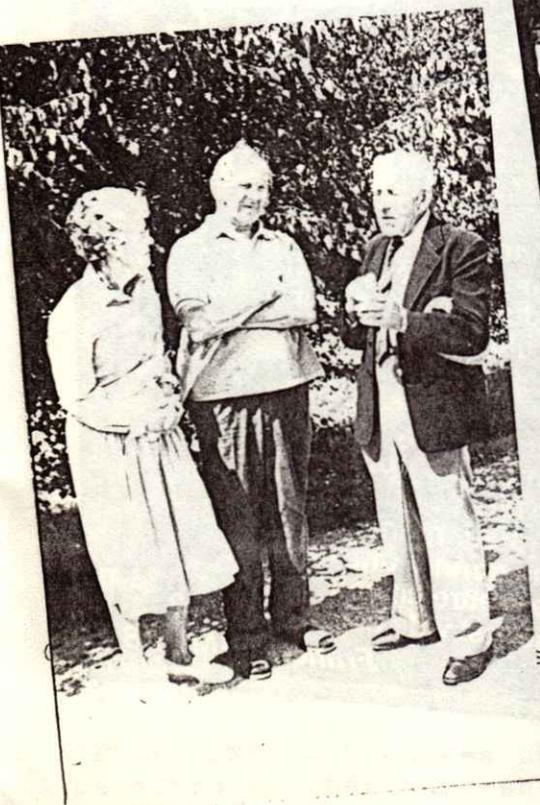


Type Mouchon
1900 - 1901

Le rendez-vous annuel du 15 Août n'a pas failli pour 1993. Nos campeurs universitaires ne l'ont pas manqué en organisant leur traditionnel et si sympathique "POT DE L'AMITIE". Le soleil et la bonne humeur étaient également de la fête. Merci à tous ceux qui se dévouent pour que cette manifestation ait lieu.



Mot
d'accueil



Quelques photos de l'assistance.

(Photos de JMR)



Le dimanche 03 Octobre 1993, à 12 heures, madame COURTINE Marie Claudine dite "Nini" nous quittait définitivement. Cette bien triste nouvelle se répandait comme une traînée de poudre, poudre qui nous laissait, au fond de la gorge, un goût très amer empêchant tout mot simple de sortir. Un immense voile d'incompréhension planait sur tous les habitants de notre petite commune. Mais, la larme à l'oeil, il fallait se résoudre à l'évidence : Notre "Nini" n'était plus.

Il nous restait à lui rendre un dernier hommage. Ce fut chose faite le mardi 05 Octobre. Une foule que ne pouvait contenir notre église paroissiale (trop petite pour l'acirconstance) avait tenu à l'accompagner à sa dernière demeure.

C'est dans ces moments d'intense tristesse que l'on se rend compte, encore plus, s'il en était besoin, de la perte irréparable subie. En effet, "Nini" avait mis sa grande générosité au service du public, son coeur au service du

corps, son âme au service du coeur, et c'était bien là l'essentiel de ses préoccupations. Tous ceux qui l'ont connue ne l'oublieront pas.

Et, avec Antoine de Saint Exupéry, je dirais : "Le disparu, si l'on vénère sa mémoire, est plus précieux et plus puissant que le vivant."

A son époux Jean-Claude, à ses six enfants et à toute sa famille, le Petit Journal du Bourg adresse ses plus chaleureuses condoléances.

Salut, la Classe.

JMR

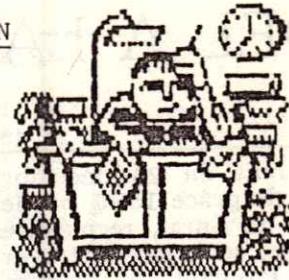
Son nom ? Je me souviens qu'il est doux et sonore
Comme ceux des aimés que la vie exila.
Son regard est pareil au regard des statues,
Et, pour sa voix lointaine, et calme, et grave, elle a
L'inflexion des voix chères qui se sont tues.

Paul VERLAINE

Prière pour une étoile

... Mon Dieu, je suis pareil aux ânes aux pas cassés...
Ce que vous nous donnez, quand vous le retirez,
c'est terrible, et l'on sent alors dedans son coeur
passer comme du vent terrible qui fait peur.
Que faut-il pour guérir. Mon Dieu, le savez-vous ?
Souvenez-vous, mon Dieu, que je portais du houx
lorsque j'étais enfant auprès de votre crèche
où ma mère arrangeait doucement les bobèches.
Ne pouvez-vous me rendre un peu ce que j'ai fait
et si vous croyez que ça peut guérir mon coeur malade,
ne pouvez-vous, mon Dieu, me donner une étoile,
puisque j'en ai besoin pour la mettre ce soir
sur mon coeur qui est froid, qui est vide et qui est noir ?

Francis JAMMES



du Conseil Municipal

- 1) Emploi AEVP : Suite à la demande de départ à la retraite formulée par Monsieur Jean-Claude COURTINE, employé comme agent d'entretien, le conseil municipal, après un vote à bulletin secret, demande au Maire de la commune de procéder à la nomination de Monsieur Jean-François COURTINE comme remplaçant et ce, à compter du 01 Novembre 1993. Tous les candidats à ce poste seront avisés personnellement des résultats du vote.
- 2) Loyer Studio, Année 1994 : Le conseil municipal fixe, pour l'année 1994, le loyer hebdomadaire du logement "studio" à 350 francs et les charges afférentes (eau - électricité) à 50 francs. La location pour une journée est arrêtée à la somme de 80 francs.
- 3) Chemins de randonnées : Le Maire fait savoir aux élus que le Conseil Général du Puy de Dôme envisage d'établir un plan départemental de chemins de randonnées. Les élus, après en avoir délibéré, acceptent la proposition et s'engagent à informer les propriétaires éventuels de la mise en place de cette étude.
- 4) Inhumation : Le conseil municipal fixe à 400 francs, le prix à payer à la commune par la famille qui fera procéder à l'inhumation d'un de ses membres dans le cimetière communal, lorsque ce travail sera exécuté par l'agent d'entretien de la commune. En effet, à partir de la nomination du nouvel agent, Monsieur REBORD Régis ne se chargera plus de ce travail.

vii

Etat civil

Décès

- PERRIN Bertrand (22 ans) le 21
Août 1993 à Doranges (accident).

- SARRE Gilbert (76 ans) le 16
Septembre 1993 à Issoire.

Le PJDB s'associe de tout coeur à la
peine de ces deux familles et leur
adresse ses plus vives condoléances.



NOËL A LA CHAUMIÈRE

EN cette nuit du 24 décembre de l'an de grâce 1589, par les plaines de Surat, recouvertes de neige, seul, sur la traverse de Pagnant, un cavalier s'avance.

Il fait très froid. Le gel a durci la couche blanche, et la lueur des étoiles permet au voyageur de se guider dans sa course, en même temps qu'elle revêt le paysage d'une étrange beauté.

Celui qui pourrait l'admirer y paraît insensible. Pour ne pas être reconnu, il s'est couvert d'une ample pelisse qui le cache entièrement; mais sa prestance, l'allure de son coursier, la pointe de l'épée qui relève le bas du manteau, laissent deviner le personnage de marque.

C'est, en effet, celui qu'on appelle « l'Enfant Fortuné », le très puissant seigneur Jean-Louis de la Rochefoucault, comte de Randan, gouverneur en Haute et Basse Auvergne, lequel, vu son titre de chef de la Ligue, se voit obligé, cette veille de Noël, de se rendre à Riom, sa place d'armes.

Au lieu de demeurer au milieu des siens, en son château de Randan, il doit, en effet, pour le plus grand bien de la Cause, se trouver au rendez-vous assigné par son partisan, le chevalier de Palerme, dont il a reçu l'express suivant :

Très grand Seigneur, despeschez-vous de venir à Riom pour pourvoir à l'affaire que vous savez; il nous faut agir de suite, de la promptitude de notre action dépendra le salut de la Sainte Union en Auvergne. Vos partisans vous espèrent au Palais Royal jusques à trois heures du matin.

Comme les voies ordinaires sont fréquentées par des patrouilles de royalistes ou de réformés, le comte, suivant le conseil de son fidèle écuyer Le Digne, se rend à Riom par des sentiers détournés, coupant même parfois à travers champs. Une fois sorti de Pagnant et des terres de Saint-Ignat, il va longer la Morgue jusqu'à Champeyroux, passer sur le pont de ce lieu pour atteindre Ennezat, et de là, par le Marais et le Moulin d'Eau, entrer dans Riom par la porte de la Bade.

En cette même nuit de Noël, Marie Reynaud, la fermière du domaine de la Plaine, veuve depuis peu, assise devant son âtre, s'angoisse et se lamente. C'est demain l'échéance de ses fermages, et elle n'a pas en bourse le moindre sol... Comment pourra-t-elle payer le sieur Decombe, son propriétaire ?

— L'an dernier, mon pauvre homme vivait, murmure-t-elle, et nous étions heureux cette veille de Noël... Nous mangions la soupe à la fourme en famille, nous avions acheté des prunes sèches et des gâteaux pour les mettre dans les sabots des petits... et maintenant, il n'y a plus chez moi que misère et détresse. Maître Dé-

combe est dur au pauvre monde: qui sait s'il ne m'enverra pas le « Sergent » ?

Cette pensée l'épouvante; elle joint convulsivement les mains, regarde le crucifix appendu à la muraille et supplie :

— Mon Dieu, qui donnez la pâture aux petits oiseaux, faites que mes enfants ne meurent pas de faim.

Puis, ayant alimenté le feu d'une brassée de bois, elle se lève, car, à l'église d'Ennezat, sonne le premier coup de la messe de minuit, et la veuve veut porter aux pieds de la crèche sa douloureuse prière.

Dans son trouble, et sa hâte à partir de peur d'arriver en retard à l'office, elle oublie de fermer la porte.

Pérette. — Jeantou, Nanne, et vous, les petites, levez-vous vite... Notre mère est partie, nous allons pouvoir mettre nos sabots dans la cheminée.

Nanne. — Mais... elle nous a dit que, cette année, le petit Jésus ne viendrait pas chez nous.

Pierret. — Comment qu'elle le sait ?

Tous. — Oui, oui, il faut les mettre.

Jeanneton. — Moi, dans mon rêve, tout à l'heure, je voyais le petit Jésus.

Myette. — Il t'a parlé ?

Jeanneton. — Il m'a dit qu'il fallait qu'on les mette, et que, s'il ne peut pas venir lui-même, il enverra à sa place son commis, le Père Noël. Tu sais, celui qui a une grande barbe blanche.

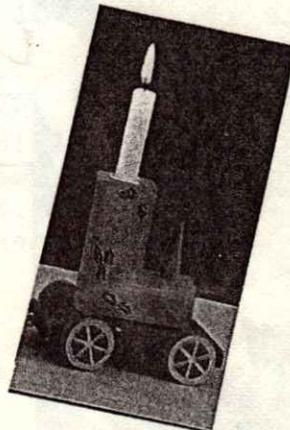
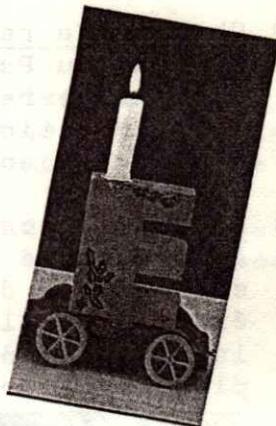
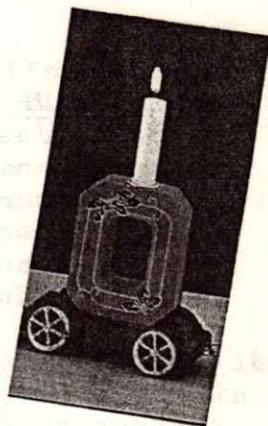
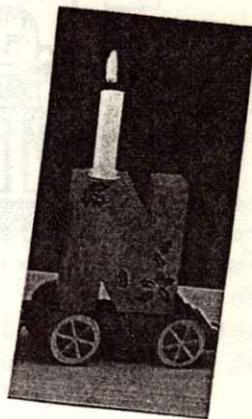
Tous. — Bravo !... Mettons-les... Quelqu'un viendra, bien sûr !...

Et, descendus de leurs couchettes, les six enfants de Marie Reynaud installent, en cercle, douze petits sabots devant la cheminée.

Sorti d'Ennezat par le pont des meules, le comte de Randan chemine sur la Charrière, dite de La Plaine. Mais à La Naudière, le cheval, épuisé par l'effort qu'il vient de fournir, n'avance plus et manque de s'abattre. Le cavalier doit mettre pied à terre pour laisser souffler sa monture. Le vent qui redouble, alors, rabat jusqu'à lui un nuage de fumée, et l'odeur de bois brûlé qui s'en dégage indique, de toute évidence, le voisinage d'une habitation.

Le comte décide de s'y arrêter, au moins une heure, pour permettre à son coursier, un peu reposé, de faire ensuite la dernière étape.

Quelques minutes encore, et le voi-



ci devant les chaumes du domaine de La Plaine. Avec l'aisance du seigneur, qui se sent partout chez lui, il entre dans la cour de la ferme, et de là dans l'écurie vide de Marie Raynaud, où il attache son cheval. Après quoi, il se dirige vers l'habitation. La porte, que la fermière a omis de clore, semble s'ouvrir d'elle-même.

Il fait chaud, mais sombre, dans la pièce où il pénètre. Seules, dans le foyer, quelques braises vives indiquent l'emplacement de la cheminée.

Le comte, avec un brin de paille trouvé en tâtonnant, y allume sa lanterne de corne et inspecte la vaste salle : trois lits clos, une huche, des bancs vermoulus, une chaise boiteuse et une vieille table : c'est tout l'ameublement du misérable lieu.

Le comte a faim. Il ouvre la huche, elle est vide. Mais sur la table, il y a un morceau de pain, qu'il se met à dévorer, malgré qu'il soit dur et bien noir.

Il a froid. Près du feu qu'il a ramimé d'une bûche de peuplier, il s'installe, et l'énorme glaçon de sa barbe fond lentement. Les petits sabots alignés devant la cheminée, lui rappellent que cette nuit est la veillée de Noël, où le petit Jésus, suivant la naïve croyance des enfants, descend par les cheminées, pour mettre en leurs chaussures, jouets et bonbons.

— Ils sont nombreux, ici, se dit-il, en se tournant du côté des lits.

Les rideaux sont tirés. Doucement, le comte s'approche et les soulève.

Alors il sourit, à voir ces six beaux enfants, qui semblent dormir, de l'insouciant et profond sommeil de leur âge, et laisse retomber l'étoffe, de peur de les éveiller.

Cependant l'aîné de la bande, Pierret, qui ne dort pas, pousse son frère Jeantou, qui ronfle à ses côtés, et murmure :

— Tu l'as vu ?

— Qui ?

— Le Père Noël... Regarde, il est là... et entends son âne qui bouge dans l'écurie...

Devant l'âtre, le comte, reposé et restauré, s'appête à partir ; mais, devant les petits sabots, Dieu lui inspire le geste charitable.

— J'ai mangé le pain de ces enfants... Je dois le leur payer, et d'autant plus qu'ils semblent être dans la misère.

Il se penche, et dans chacune des rustiques chaussures, dépose une pièce d'or.

Après quoi, satisfait de sa bonne action, il sort de la ferme, remonte sur son cheval, et repart dans la nuit en se disant : Pour Dieu, pour la Ligue, pour la maison de Lorraine.

Jeantou. — Te voilà revenue, maman. C'était beau, la messe de minuit ?

La mère. — Très beau, mais chut ! Tu réveillerais tes petits frères...

Pierret. — Mais on est réveillé... Pas vrai, vous autres ?

En effet, tous les petits ont les yeux bien ouverts à présent, et la fermière doit raconter la beauté des chants, la splendeur des lumières :

Nanne. — Et nous, maman, nous avons vu le Père Noël !

Elle hausse les épaules, incrédule : — Ma petite, tu as rêvé...

Tous. — Pas du tout, c'est bien vrai qu'il est venu.

Myette. — A preuve qu'il avait une grande barbe blanche...

Jeantou. — Et qu'il a mangé le pain qui était sur la table.

Marie Raynaud regarde et s'effare, puis se désole :

— Quel malheur ! Quelque vagabond sera entré... Et c'était mon dernier morceau !... Comment mes enfants mangeront-ils, aujourd'hui ?

Elle pleure, puis, selon son habitude chrétienne recourt à la prière, et répète la phrase de sublime confiance :

« *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.* »

Tout à coup, elle s'approche de la cheminée, pour couvrir les braises du foyer avant de se coucher à son tour. Elle a un cri de stupeur.

Dans les sabots... cette chose qui brille... Des pièces d'or... La pauvre femme les prend, les retourne en ses doigts, se croyant le jouet d'un songe.

Et les enfants, triomphants et joyeux, de répéter tous ensemble :

— Tu vois bien que c'est vrai, que le petit Jésus a envoyé le père Noël chez nous.

Alors, éperdue, devant ce qu'elle croit être un miracle, la fermière s'agenouille, se signe avec ferveur et s'écrie, des larmes de reconnaissance dans la voix :

— Soyez béni, mon Dieu ; qui avez entendu ma prière, et dont la bonté, par je ne sais quel prodige, me permet de me libérer de ma dette et de nourrir mes enfants !

F. BARDIN.



Tiré de l'almanach populaire du Puy de Dôme - Année 1933.



L'ART de CONSERVER les PAPIERS.

Les papiers de la vie professionnelle :

Vous êtes employeur :

1) Obligations incombant aux particuliers qui occupent des employés de maison.

Ils n'ont pas à tenir de registre unique du personnel, ni de livre de paie. Les feuilles de paie devront être gardées pendant 5 ans, les actions en paiement des salaires se prescrivant par 5 ans. Les caisses de sécurité sociale peuvent réclamer le paiement des cotisations pendant 3 ans; vous devez donc garder le bordereau de cotisations trimestrielles pendant 3 ans. Toutefois ces documents pourront prouver le versement des cotisations vieillesse, dans le cas, par exemple, où l'employé de maison n'aurait pas gardé les bulletins de salaire. Ainsi, il est conseillé de garder ces bordereaux jusqu'à ce que le salarié atteigne l'âge de la retraite.

2) Obligations imposées par la législation du travail.

2 A) Registre relatif aux vérifications et contrôles :

Les employeurs doivent conserver les documents relatifs aux vérifications et contrôles techniques mis à leur charge au titre de l'hygiène et de la sécurité.

Les chefs d'entreprise peuvent, mais ce n'est pas une obligation, réunir ces différents documents en un registre unique. Conservez les documents des 5 dernières années et, en tout état de cause, ceux qui correspondent aux deux derniers contrôles ou vérifications effectués.

2 B) Registre des mises en demeure et observations :

Il s'agit du registre où sont inscrites les mises en demeure et les observations de l'inspecteur du travail relatives à l'hygiène, la sécurité, la médecine du travail et la prévention des risques de l'entreprise.

Conservez pendant 5 ans ce registre.

3) Horaires de travail :

Les chefs d'entreprise doivent conserver les documents existant dans l'établissement qui permettent à l'inspecteur du travail de comptabiliser les heures de travail effectuées par chaque salarié, y compris dans le cas d'horaires individualisés.

Conservez pendant 1 an ces documents qui doivent être tenus, durant ce délai, à la disposition de l'inspecteur du travail (art. L 611-9 du code du travail).

A suivre,

André GATEAU.

Précisions supplémentaires sur le vote concernant l'AEVP
lors de la réunion du conseil municipal du 18 Septembre 93.

Sur les huit demandes déposées en Mairie pour l'emploi d'agent d'entretien, le Maire écarte les candidatures de MM. PAVSEK, CARTIER et GAILLARD qui ne répondent pas à toutes les conditions requises et sollicite l'avis de son conseil sur les cinq candidats restant, à savoir : MM. LOUISET, BONNETTE, GRANGE, PILLAT et COURTINE.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement donne les résultats suivants (1 seul tour) : COURTINE : 7 voix

BONNETTE : 1 voix

Vote blanc : 1

Le Maire constate et nomme M. Jean-François COURTINE au poste d'agent d'entretien à compter du 01 Novembre 1993.

Dons anonymes

Cette rubrique est toujours aussi fertile. De nouveaux dons nous sont parvenus depuis la dernière parution du "PJDB", à savoir :

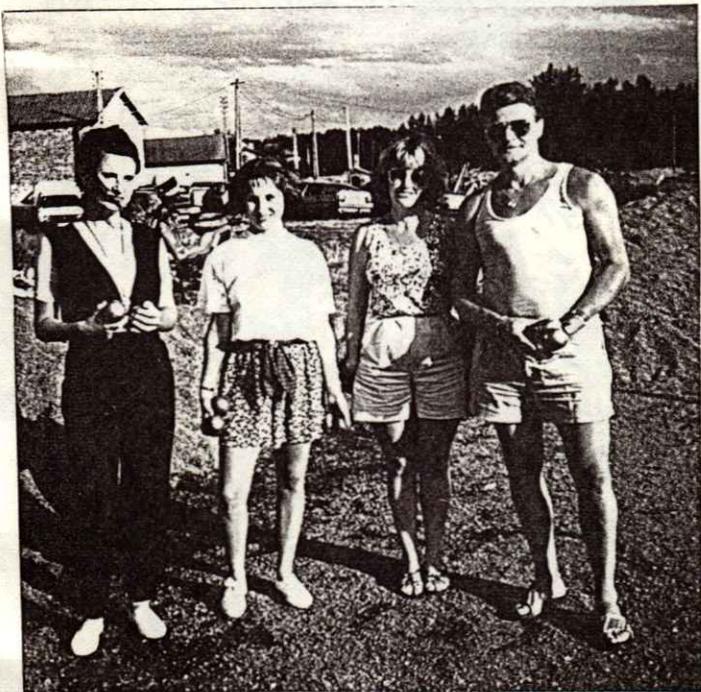
- 1 don de 200 F.
- 6 dons de 150 F.
- 11 dons de 100 F.
- + 14 dons de 50 F.
- 1 don de 40 F.

Que les donateurs en soient ici remerciés.

Peut-être aurez-vous une petite pensée pour Jean-Michel FOLLAIN dit "Sardou", décédé à Clermont Ferrand, début Septembre, à l'âge de 35 ans. Il avait fait partie du comité des fêtes de notre commune pendant de nombreuses années.

L'assemblée générale ADMR s'est déroulée le vendredi 01 Octobre 1993 à la mairie de Saint Bonnet Le Bourg.

Hospitalisation de Madame Jeanne BURLAUD au CHU de Clermont Fd du Jeudi 23 Septembre au Mercredi 13 Octobre 1993. Nous lui souhaitons une meilleure santé.



Ah ! Pétanque, que veux-tu ?
Ci-dessus, 2 doublettes ayant participé au concours 1993.

(Photo JMR) - D'autres photos paraîtront ultérieurement.

Notre école

Nous souhaitons la bienvenue à Saint Bonnet Le Bourg de notre nouvelle institutrice, mademoiselle Hélène POUGNARD. Elle a été nommée à ce premier poste à compter du 07 septembre 1993, (date de la rentrée scolaire) en remplacement de Monsieur Auguste JAMMES, muté. Nous espérons de tout coeur qu'elle se plaira dans notre petit village du Haut Livradois.



Monsieur Christian NIGOND du hameau de Maliscot a été hospitalisé à Ambert le vendredi 13 Août avant d'être dirigé sur le CHU de Clermont Ferrand le mercredi 01 Septembre 1993. Il a rejoint un centre de repos du Plateau d'Assy (en Haute Savoie) le lundi 11 Octobre 1993. Nous espérons une amélioration rapide de sa santé.

Monsieur Raymond BONNEFOND du hameau du Fraisse a été admis à l'hôpital d'Ambert le lundi 27 Septembre. Il a regagné son domicile le dimanche 03 Octobre 1993. Meilleure santé lui est souhaitée.

Le concours de pétanque du 15 Août 1993, organisé par la société de chasse de Saint Bonnet Le Bourg, a obtenu un vif succès. 72 doublettes, en effet, se sont affrontées, par un temps magnifique. Souhaitons que 1994 amène autant de monde.

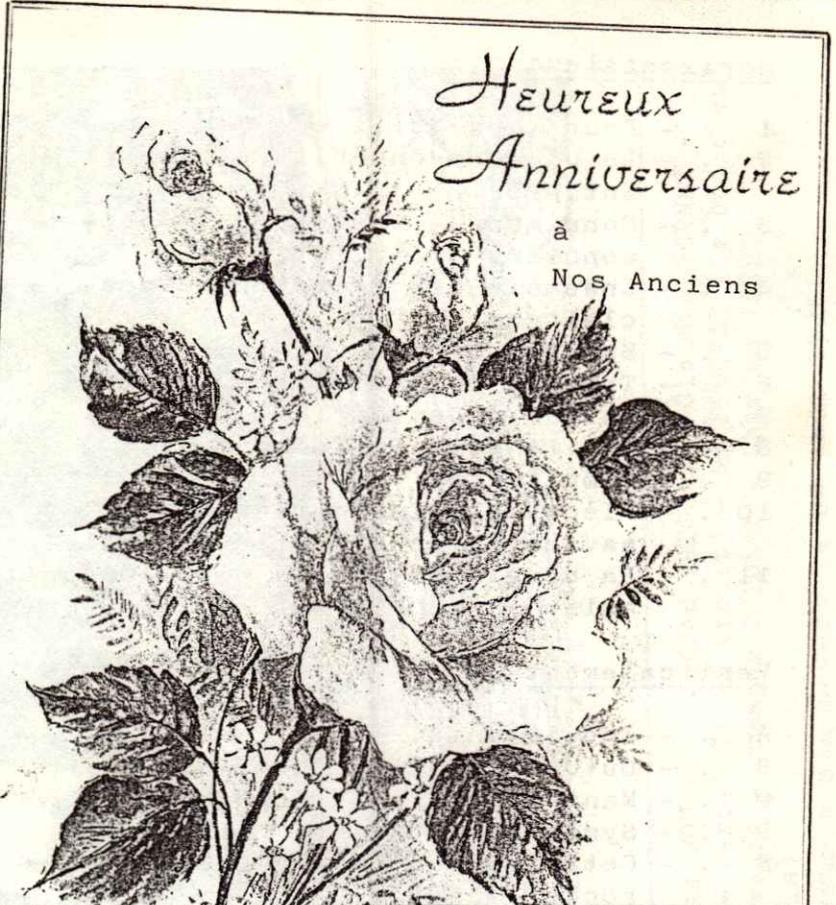
Groupe théâtral
Aux environs de 1943 - 1945.



De Gauche à Droite :
Haut : Juliette FAYE - Odette TERRY - Yvette MARCHAUD
Bas : Marinette CHADUC - Odile NIGOND - Marie Thérèse DEMATHIEU -
Madeleine RAYMOND - Marie Louise MOLLIMARD.

Ils auront :

- 89 ans le 06 Décembre pour madame TERRY Marie épouse PILLAT.
- 86 ans le 23 Décembre pour madame BROSSARD Marie épouse BONNEFONT.
- 85 ans le 17 Novembre pour monsieur PILLAT Antoine, Maurice.
- 83 ans le 03 Décembre pour madame GENESTIER Virginie épouse CHEVALIER.
- 82 ans le 06 Décembre pour monsieur VERNET Prosper.
- 72 ans le 09 Décembre pour madame COUVERT Jeanne épouse BURLAUT.
- 72 ans le 06 Décembre pour madame NIGOND Marie épouse ROCHER.
- 71 ans le 09 Novembre pour monsieur COUVERT Jean-Claude.
- 71 ans le 20 Novembre pour monsieur MARCHAUD Marius.



R E C E T T E

ESCALOPES DE DINDE AUX CEPES.

- Ingrédients :
- 4 escalopes de dinde épaisses;
 - 500 Grs de cèpes.
 - 100 Grs de crème fraîche épaisse.
 - 1 gousse d'ail - 1 échalotte - 3 brins de persil.
 - 4 cueillerées à soupe de porto.
 - 4 cueillerées à soupe de farine.
 - 2 cueillerées à soupe d'huile.
 - 50 Grs de beurre - noix de muscade - sel - poivre.

Pour 4 personnes - Préparation 20 minutes - Cuisson 40 minutes.

- 1) Otez la partie terreuse du pied du champignon; essuyez-les avec un torchon humide et coupez-les en lamelles épaisses.
Pelez la gousse d'ail et l'échalotte et hâchez-les menus.
- 2) Etalez la farine dans une assiette ou un plat creux et passez-y les escalopes de dinde des deux côtés, puis secouez-les pour éliminer l'excédent de farine.
- 3) Faites chauffer l'huile dans une sauteuse; ajoutez-y la moitié du beurre et faites-y dorer les escalopes 3 minutes de chaque côté.
Retirez-les de la sauteuse et jetez le gras de cuisson.
- 4) Faites fondre le beurre restant dans la sauteuse et faites-y revenir le hachis ail et échalotte pendant 5 minutes à feu doux. Remettez-y les escalopes, ajoutez les cèpes, la crème et le porto; salez, poivrez, muscadez, mélangez bien. Couvrez et laissez cuire à feu doux 30 minutes.
- 5) Lavez le persil, otez les tiges, égouttez et ciselez-les finement.
- 6) Lorsque les escalopes sont cuites, dressez-les sur un plat, nappez-les de sauce aux cèpes et à la crème, parsemez de persil et servez très chaud.

Bon appétit.

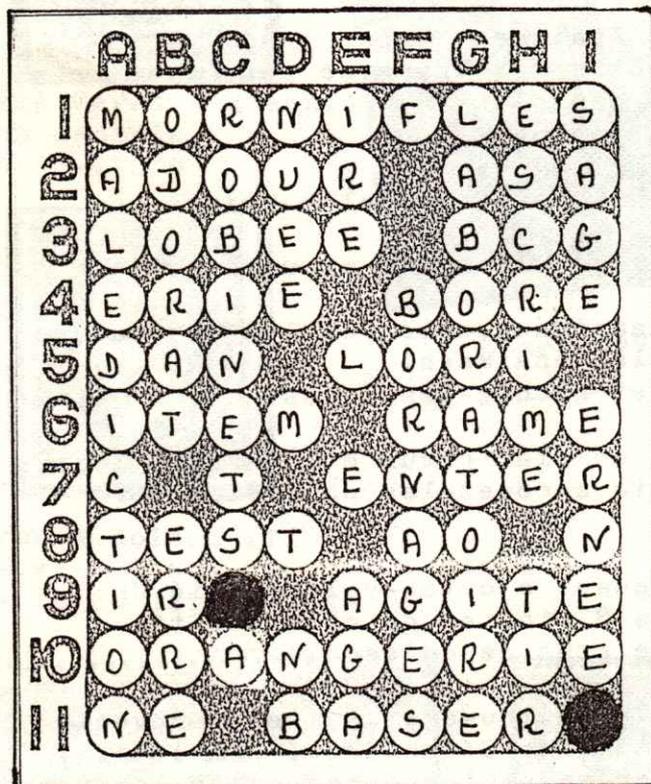
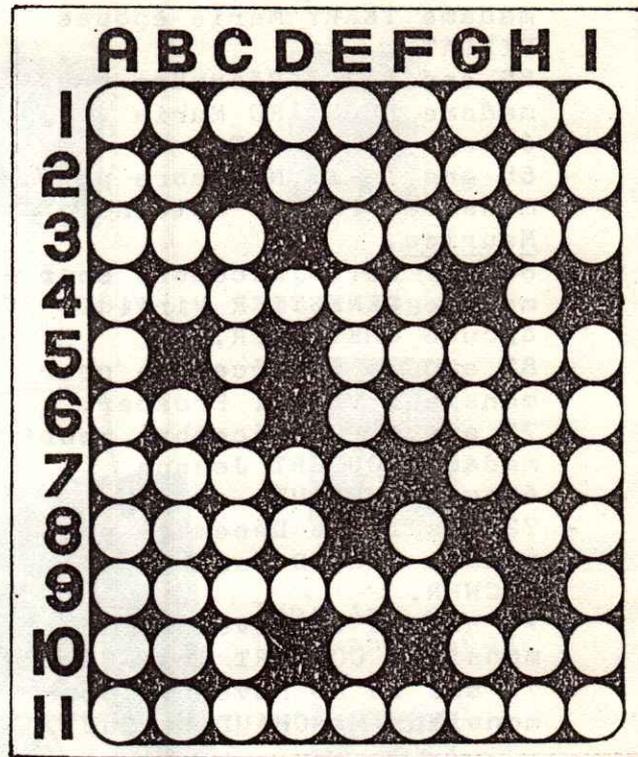
André GATEAU.

Horizontalement :

- 1 . - Pour tous, s'il est "en commun".
- 2 . - Le plus rayonnant des dieux - Entourée.
- 3 . - Condiment - Chaines d'un prisonnier.
- 4 . - Ensemble des tambours et des clairons.
- 5 . - Sport.
- 6 . - Travail obligatoire - Désavoué.
- 7 . - Unique - Jamais (Vx).
- 8 . - Petite baie - Liaison.
- 9 . - Simplicité.
- 10 . - Pièce de bois soutenant un navire en construction - Colle.
- 11 . - La boagie ne brille plus lorsqu'il agit.

Verticalement :

- A . - Inquiétante.
- B . - Guide - Avait à la main.
- C . - Manteau de laine pour bergers.
- D . - Symbole - Monnaie.
- E . - Cette commune est célèbre par sa roche - Désert.
- F . - Invitation - Note.
- G . - Poème - Déesse marine - C'est moi.
- H . - Chanson - Mesure chinoise.
- I . - Règles - Il peut être "de cassette" par exemple.



Réponse aux Mots Croisés
N° 23

Patrimoine gourmand d'Auvergne.

La Truffade :

- Pour 6 personnes.
- Prendre 1 Kg de pommes de terre.
 - Les éplucher, les laver, les couper en tranches fines.
 - Faire revenir dans la poêle des petits carrés de lard salé (30 grammes), ôter les lardons, ajouter un peu d'huile.
 - Faire revenir les pommes de terre et les laisser cuire environ 1/2 heure en couvrant la poêle.
 - Ajouter enfin une bonne livre de tomme, coupée fine.
 - Laisser chauffer quelques minutes, puis remuer très doucement la pâte pour ne pas rompre la tomme.
 - Servir bien chaud.

Nous avons appris avec stupéfaction le décès à Clermont Ferrand de notre ancien curé, l'abbé Gérard WACKENIER. Son décès est intervenu le lundi 23 Août 1993 à l'âge de 65 ans.

"Georges, je craque!"



Avez-vous déjà remarqué :

- Que les meilleurs acteurs, aux cérémonies des Oscars ou des Césars, ce sont les perdants quand ils félicitent les gagnants.?

- A quel point "Payez plus tard" arrive vite quand vous achetez maintenant.?

- Que plus les arguments sont faibles, plus les mots sont forts ?

- Que la première valise à sortir du toboggan à bagage, dans un aéroport, n'appartient jamais à personne ?

- Que la file d'attente la plus courte devient la moins rapide une fois que vous êtes dedans ?

- Que c'est toujours la dernière clef du trousseau qui ouvre la porte ?

- Que dans un ascenseur bondé, c'est toujours une personne qui est au fond qui sort la première ?

Etc ... Etc ...

X. (Réflexions recueillies par A. GATEAU. 19)

NOEL

Joseph...un bâton à la main...l'air désolé...
Errait dans Bethléem parmi les caravanes,
En tirant, avec peine, un pauvre âne essoufflé,
Et la Vierge était lasse, inquiète, sur l'âne...

Car, ils ne trouvaient pas un coin pour s'abriter,
Et lorsqu'ils imploraient aux portes des auberges,
Le grognement des chiens flairant la pauvreté,
Faisait reculer l'âne et tressauter la Vierge !

Et la nuit s'avavançait...Et la Vierge avait froid...
Enfin ! pris de pitié, un passant charitable,
D'un geste, vaguement, leur montra une étable,
Et saint Joseph y conduisit l'âne tout droit...

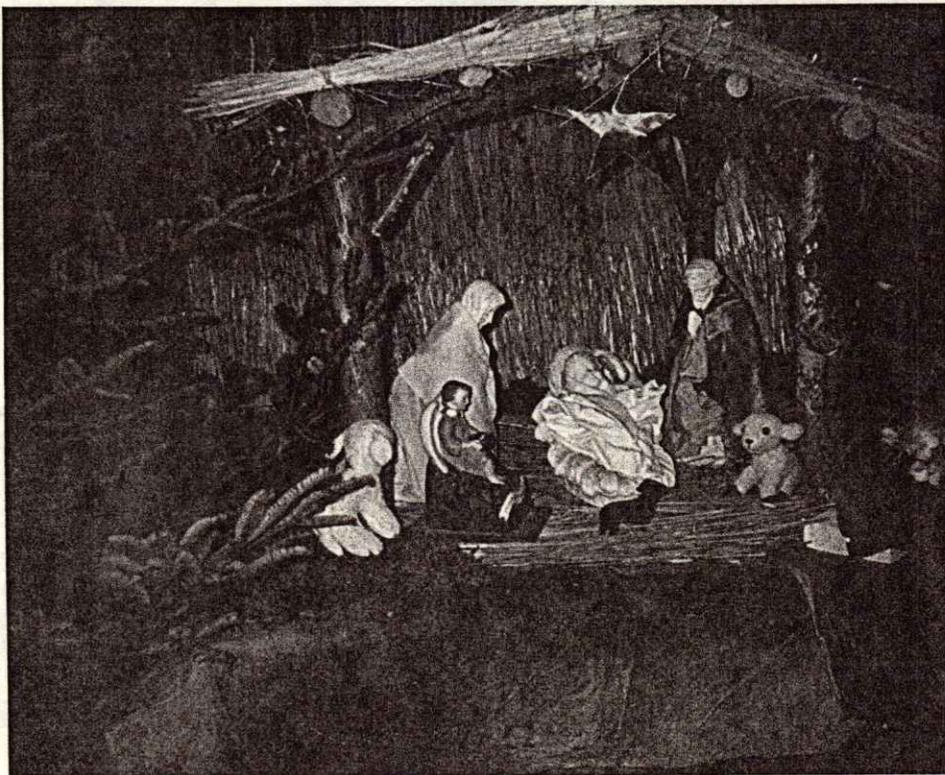
Il le mit près du boeuf prédit par le prophète,
Afin que dans la crèche ils soufflent tous les deux,
Puis, avec de la paille il fit une couchette,
Et là, jusqu'à minuit, il attendit son Dieu !

Et quand l'étoile d'or attestant le Mystère,
Lentement s'éleva au-dessus du berceau,
La Vierge et saint Joseph, mains jointes, s'inclinèrent,
Et l'âne avec le boeuf tendaient leurs mufles chauds...

Abbé P. GAGNAIRE.

Tiré de l'almanach populaire du Puy de Dôme - Année 1928.

Joyeux Noël



La Crèche
Eglise de Saint Bonnet
Le Bourg - 1992

(Photo JMR)

Une femme économe

La bonne : Madame, le chirurgien
fait dire qu'il a
opéré Monsieur ce matin et qu'il
lui a coupé la jambe droite.
Madame : Allez vite prévenir le
cordonnier de ne ressemeler que
le soulier gauche.

Quand les trompettes résonnent,
Que les cloches de Noël carillonnent,
Dans la nuit froide et étoilée,
Accroche à ton sapin givré
Guirlandes, bougies et un panier,
A remplir de chocolats pralinés,

Nicolas FORCE

HUMOUR

Anges ou Démons ?

Et si on reparlait un peu de cette petite augmentation ?



Le Père Noël
 arrivera-t'il
 à Saint Bonnet
 Le Bourg, sans
 anicroche ?



LE SAINT NECTAIRE

SES CARACTERISTIQUES

Fromage au lait de vache, le Saint-Nectaire a une pâte demi-ferme pressée non cuite, recouverte d'une croûte naturelle fleurie. Il contient au minimum 45% de matière grasse. En forme de disque plat, il mesure 21 cm de diamètre pour 5 cm d'épaisseur, et pèse 1,7 kg environ. Un format réduit, le petit Saint-Nectaire, mesure environ 13 cm de diamètre pour 3,5 cm d'épaisseur, et pèse environ 600 g. Le Saint-Nectaire fermier porte une marque de forme elliptique en caséine verte.

Sur le Saint-Nectaire laitier, la marque de caséine verte est rectangulaire.

SON ORIGINE

Le Saint-Nectaire se fabrique depuis des siècles dans la région des Monts Dore, en Auvergne. Le maréchal de France Henri de La Ferté-Senneterre (1600-1681) l'a rendu célèbre à la table du roi Louis XIV.

Son pays natal est une zone volcanique au sol riche, aux innombrables ruisseaux, et d'une altitude moyenne de 1.000 m. A cet endroit, il pousse une flore abondante et variée, parsemée de plantes aromatiques, qui donnent au lait, donc au fromage, son inimitable parfum de terroir.

SON TERROIR

Un territoire très circonscrit, comprenant la partie Sud-Ouest du département du Puy-de-Dôme et la partie Nord du département du Cantal, 72 communes en tout.

SA FABRICATION

Le lait emprésuré à chaud (à 31 ou 33°C) est mis à cailler dans un récipient appelé "baste" ou "gerle". La tome obtenue est brisée, regroupée, mise en moules et pressée. Le fromage est ensuite salé, entouré d'une toile, remis en moules et pressé encore. Après séchage, il est affiné pendant 21 jours au minimum. Des lavages à l'eau salée entraînent le développement de fleurs blanches, jaunes et rouges sur la croûte. A la ferme, le Saint-Nectaire, comme jadis, est fabriqué matin et soir. Il est affiné en cave naturelle, creusée dans un "tuf volcanique", sur de la paille de seigle.

COMMENT LE CHOISIR ?

- . A l'oeil : croûte fine couverte de fleurs blanches, jaunes ou rouges : pâte fine.
- . Au toucher : pâte souple et onctueuse qui fléchit sous le doigt.
- . Au nez : légère odeur de champignon.
- . Au goût : saveur de noisette caractéristique.

COMMENT LE DEGUSTER ?

Le Saint-Nectaire se consomme surtout en fin de repas. Il entre aussi dans des préparations culinaires régionales : soupe de Noël, brioche au Saint-Nectaire, croûtes rôties.

AVEC QUELS VINS ?

Vins rouges légers et fruités.

SES MEILLEURES SAISONS

L'été et l'automne.

Lucien NIGOND

H. SARRE

Roger VERNET

Paul REY

Roger VILLESECHE / Gérard ROURE

Guy CHANTELAUZE

Jean-Paul GROS

Jean-Paul NIGOND

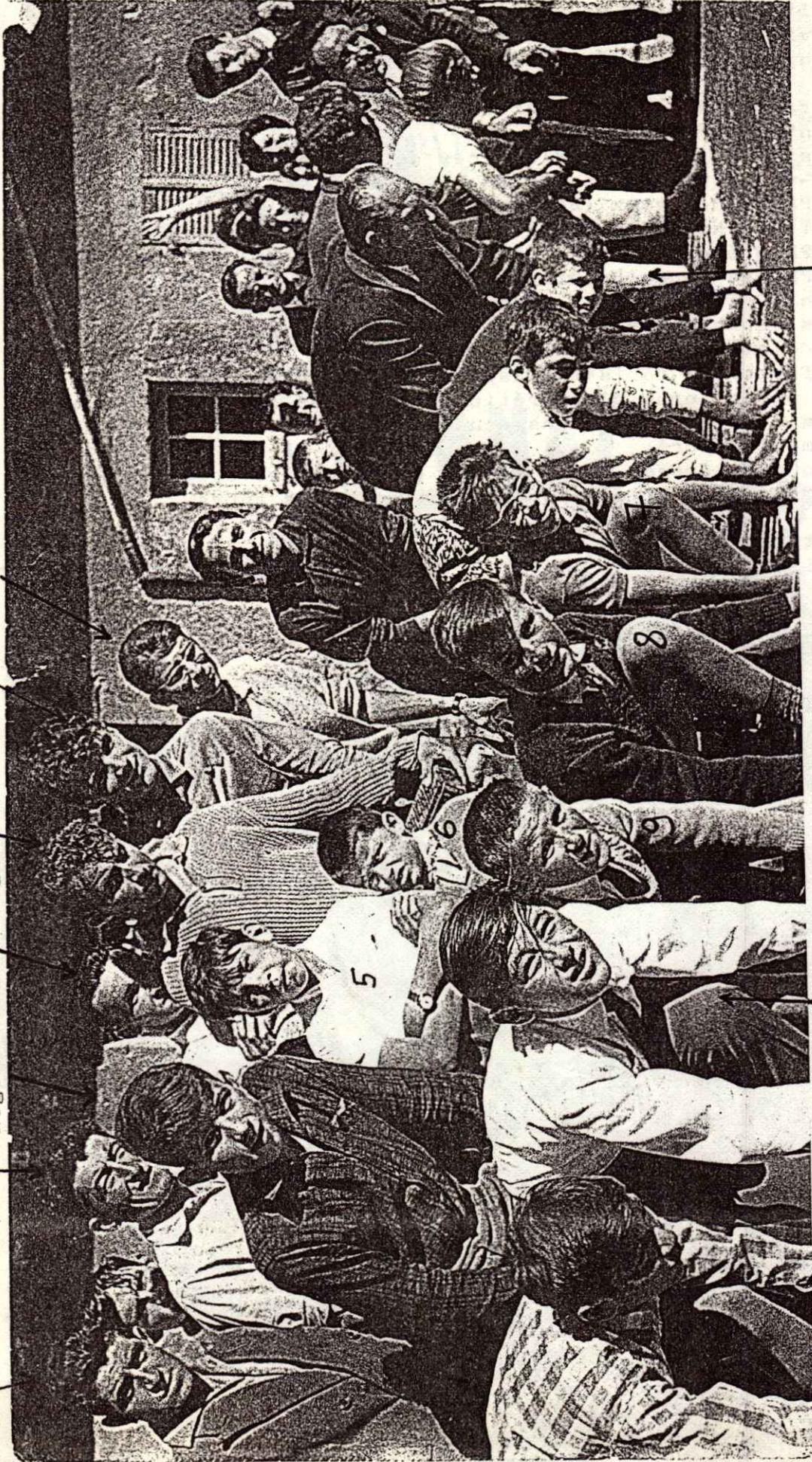
5) Michel COURTINE 6) Pierre COURTINE 7) Louis RAYMOND 8) Gérard VILLESECHE

9) Lucien COUVERT.

Fête Patronale du 09 Septembre 1962 à Saint Bonnet Le Bourg.

Départ de la course à pieds.

Photo de Monsieur Jean PAROT de Fournols.



Un empêcheur de goûter un plat de cèpes en famille.

Le BOLET AMER

Il arrive parfois qu'un plat de cèpes soit immangeable à cause de son amertume.

Ce petit article va vous permettre de déceler l'intrus et surtout de vous éviter un pareil gâchis.

Mais auparavant, il faut donner quelques généralités sur les bolets.

Le genre BOLET est caractérisé par la présence de tubes sous le chapeau ("le foin").

Il existe une centaine d'espèces de bolets en France. Parmi ceux-ci, quelques-uns sont appelés CEPES.

Ce sont : - le CEPE de Bordeaux (*Boletus edulis*),
- Le TETE de Nègre ou BOLET bronze (*Boletus aereus*),
- le CEPE d'été ou BOLET réticule (*Boletus reticulatus*),
- le CEPE des pins (*Boletus pinicola*).

Pour déterminer un BOLET, il faut, avant tout, considérer l'ornementation du pied; selon les espèces, le pied est :

- soit relativement lisse,
- soit fortement hérissé d'aspérités ou d'écaillés,
- soit, enfin, orné d'une réticulation plus ou moins étendue, aux mailles plus ou moins denses, qui se détache sur un fond autrement coloré.

Dans le cas qui nous intéresse, nous ferons porter notre observation sur la réticulation et la couleur des pores (ouverture des tubes).

L'amertume du plat est due à la présence, parmi les cèpes, d'un ou plusieurs BOLETS AMERS (*Boletus felleus* = chicotin) que le récolteur a pris pour des CEPES.

Voici comment les différencier :

- 1) champignon jeune; les spores n'ont pas encore coloré les pores.

CEPE DE BORDEAUX

Réseau blanc visible au moins en haut du pied (petites mailles)

BOLET AMER

Réseau brun, en relief à larges mailles.

- 2) champignon adulte; les spores ont coloré les pores.

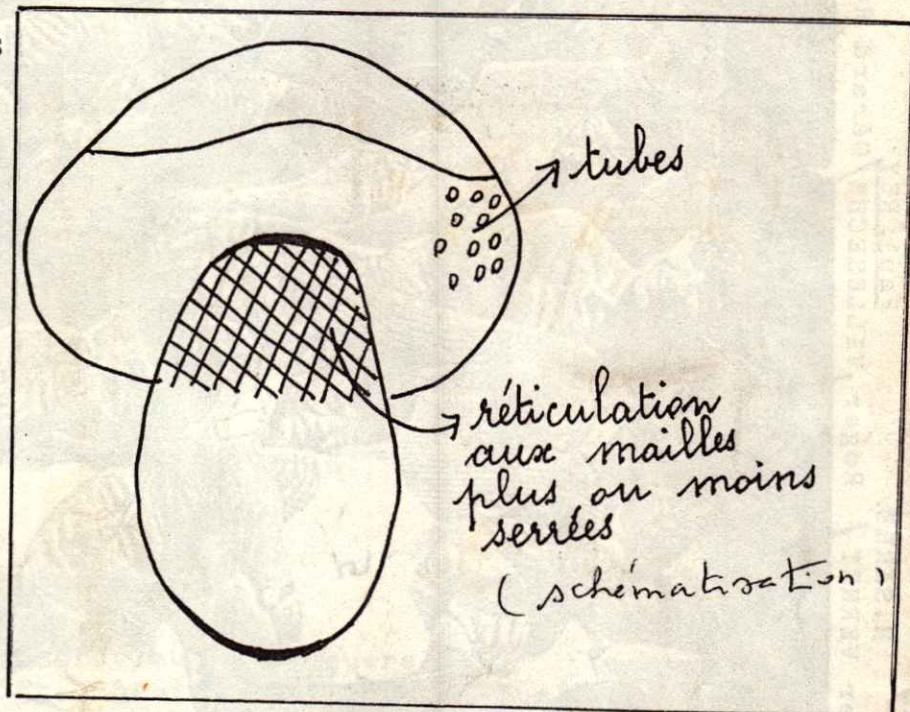
CEPE DE BORDEAUX

Pores jaunes puis verdâtres.

BOLET AMER

Pores roses.

- 3) J'ajoute qu'il suffit, en cas de doute, de poser sa langue sur le pied pour goûter l'amertume (aucun danger : l'amertume est fugace).



Monsieur Pierre SIGAL
Membre du G.C.U.

BOLETUS FELLEUS
Nom commun: Bolet fiel (ou amer)